

## Panorama de Mayotte

### CARACTÉRISTIQUES STRUCTURELLES

Chef-lieu	Mamoudzou
Superficie	375 km <sup>2</sup>
Situation géographique	Océan Indien, Paris à 8 500 km, La Réunion à 1 500 km, Madagascar à 250 km
Langues parlées	Français, Shimaoré, Shibushi et langues comoriennes
Monnaie	Euro
Statut	Département et région d'outre-mer, Région ultrapériphérique depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 2014
Rand mondial IDH (2005)	107
Représentation nationale	2 députés, 2 sénateurs, 1 représentant au Conseil économique, social et environnemental
Représentation de l'État	Préfet

#### Repères historiques

Située à l'entrée nord du canal du Mozambique, l'île de Mayotte est depuis des siècles un carrefour d'échanges maritimes entre l'Europe et l'Océan indien.

Selon les recherches archéologiques et linguistiques les plus récentes, les premiers peuplements dateraient du VIII<sup>e</sup> siècle. Ils seraient à la fois d'origine bantoue venue de la côte Est-africaine et austronésienne (ou proto-malgache) venue d'Indonésie. Au IX<sup>e</sup> siècle, l'arrivée dans l'archipel des Comores de marchands arabo-persans va générer un bouleversement dans l'organisation sociale : le système tribal et matrilineaire, hérité des origines africaines, laisse place à une organisation reposant sur le sultanat et les principes de l'Islam.

Considérée avant tout comme un port d'escale, Mayotte ne commence à présenter un intérêt pour les Français qu'à la suite de leur perte d'influence sur l'île de France (aujourd'hui l'île Maurice) en 1814. L'histoire de Mayotte française débute au XIX<sup>e</sup> siècle lorsque le dernier sultan de Mayotte cède l'île au commandant Passot le 25 avril 1841. La prise de possession officielle de Mayotte par les Français se fera en juin 1843 avec la ratification du Traité de cession de Mayotte. Cette dernière est alors érigée en colonie française. De 1880 à 1912, la France établit un protectorat sur les autres îles de l'archipel des Comores, devenues Territoire d'outre-mer (TOM) en 1946.

#### Organisation institutionnelle

À l'inverse des autres îles de l'archipel des Comores qui ont réclamé leur indépendance dès les années 1950, Mayotte affirme à de nombreuses reprises son attachement à la France. Lors du référendum d'autodétermination de 1974, ayant conduit à l'indépendance des Comores (obtenue en 1975), la population de Mayotte refuse à 65,0 % le détachement de la Métropole. Elle confirmera ce choix à l'occasion du référendum de 1976 au cours duquel 99,4 % de la population se prononce en faveur du maintien de l'île au sein de la République française en tant que TOM.

En 2001, Mayotte devient une collectivité départementale et, le 29 mars 2009, la population s'exprime à 95,2 % en faveur de la transformation de Mayotte en Département et Région d'outre-mer (DROM). Le 31 mars 2011, la Collectivité départementale de Mayotte devient le 101<sup>e</sup> département français (5<sup>e</sup> département d'outre-mer) et exerce désormais en grande partie les compétences dévolues aux DROM.

Outre la révision de l'état-civil et la réforme de la justice, cette évolution institutionnelle s'accompagne d'un alignement progressif du SMIG et des prestations sociales sur les niveaux hexagonaux, d'une réforme de la fiscalité et de la création d'un Fonds mahorais de développement économique, social et culturel (FMDESC) qui remplace le Fonds mahorais de développement (FMD).

Par ailleurs, comme cela était prévu à l'issue du processus de départementalisation, la France a demandé à l'Union européenne, l'accession de Mayotte -qui faisait partie des Pays et Territoires d'outre-mer (PTOM)- au statut de Région ultrapériphérique (RUP). Le Conseil européen, réuni le 11 juillet 2012 en présence des 27 chefs de gouvernement des pays membres, s'est exprimé en faveur de cette accession, permettant ainsi à l'île de devenir RUP à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014. Ce régime prévoit l'applicabilité de principe de l'ensemble du droit communautaire et permet de bénéficier des fonds structurels.

## UNE TRANSITION DÉMOGRAPHIQUE EN COURS

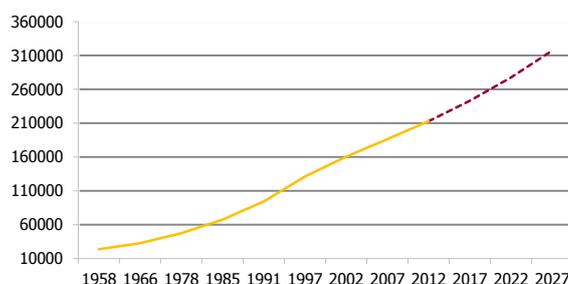
Mayotte enregistre une croissance démographique rapide et un rajeunissement marqué de sa population. Le nombre d'habitants a triplé depuis 1985 pour atteindre 212 645 en 2012. L'âge médian est passé de 20 ans en 2007 à 17,5 ans en 2012 et six Mahorais sur dix ont moins de 25 ans. Cet important accroissement, qui s'explique à la fois par une natalité très élevée, une faible mortalité et une immigration marquée, est cependant ralenti depuis 1997. Le taux de croissance annuel moyen de la population (+2,7 %), mesuré entre 2007 et 2012, reste néanmoins supérieur à celui de La Réunion (+1,0 %, 2004-2014), mais se rapproche de celui des Comores (+2,4 %, 2011). Le solde migratoire, largement positif entre 1997 et 2002, est devenu négatif sur les périodes 2002-2007 et 2007-2012. La densité de population (570 habitants par km<sup>2</sup> en 2012) est, après celle de Maurice (640 habitants par km<sup>2</sup>), la plus forte de la région et la plus élevée des départements français hors Île-de-France. La part de la population de nationalité étrangère atteint 39,8 % en 2012 dont 39,0 % sont nés sur le territoire français.

Indicateurs démographiques	Mayotte	France <sup>(1)</sup>
Population (2012, en millions pour la France)	212 645	66,3
Part des moins de 20 ans (% , 2012)	54,4	24,7
Part des 20-59 ans (% , 2012)	41,4	50,8
Part des 60 ans ou plus (% , 2012)	4,2	24,5
Densité de population (hab./km <sup>2</sup> , 2012)	570	120 <sup>(2)</sup>
Taux croissance annuel moy. de la pop. (% , 2007-2012)	2,7	0,6 <sup>(3)</sup>
Taux de natalité (pour 1 000 hab., 2012)	30,5	12,4
Taux de mortalité (pour 1 000 hab., 2012)	4,6	8,4
Taux de mortalité infantile (pour 1 000 naissances, 2007)	13,5	3,5
Indice conjoncturel de fécondité (2012)	4,1	2,0
Espérance de vie des femmes à la naissance (années, 2007)	73,0	85,4
Espérance de vie des hommes à la naissance (années, 2007)	73,0	79,2

(1) Bilan démographique de l'Insee 2014 ; (2) Densité de la population française métropolitaine en 2015; (3) Entre 2005 et 2015

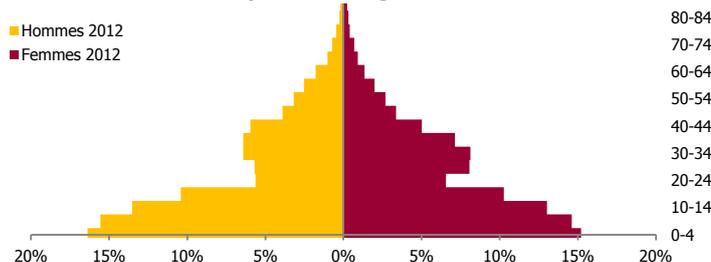
Source : Insee

Population à l'horizon 2027



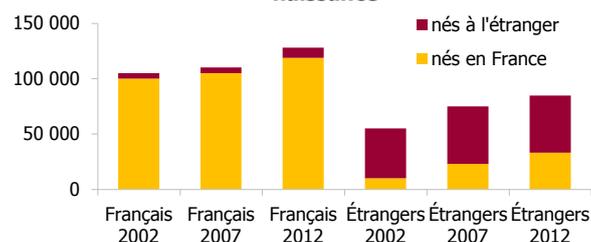
Source : INSEE

Pyramide des âges en 2012



Source : INSEE

Population selon la nationalité et le lieu de naissance



Source : INSEE

## PANORAMA DE L'ÉCONOMIE

Principaux indicateurs économiques	Mayotte	France <sup>(1)</sup>
PIB (milliards d'euros courants, 2012)	1,7	2 181,1
Taux de croissance du PIB (% , euros constants, 2011-2012)	6,8	1,2
PIB par habitant (euros courants, 2012)	7 943	32 198
Taux de dépendance aux importations (% , 2012)	23,6	23,0
Dépenses de l'État dans la collectivité (en % du PIB, 2012)	25,9	-
Taux de chômage (% , au sens du BIT, 2015) <sup>(2)</sup>	23,6	10,3

(1) En 2015 ;

(2) : Enquête emploi Mayotte 2015;

Sources : Insee, Douanes, Pôle Emploi, DRFIP, Région, Département

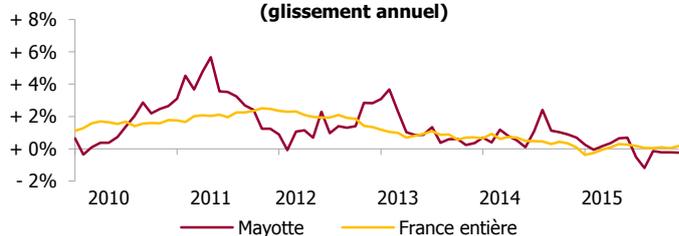
soutenue et atteint 6,8 %. La consommation finale des administrations publiques pèse 59,0 % du PIB contre 51,0 % pour celle des ménages. Toutefois, la consommation des ménages contribue à la moitié de la croissance en 2012 tandis que celle des administrations n'en explique qu'un cinquième. En 2012 (dernière donnée disponible), le PIB de Mayotte est estimé à 1 683 millions d'euros. En dépit de sa forte augmentation, le retard de niveau de vie de Mayotte par rapport à la Métropole reste important : en 2012, le PIB par habitant (7 943 euros) y était quatre fois inférieur (32 198 euros).

### Une inflation volatile en décélération au cours des dernières années

L'Indice des prix à la consommation (IPC) de Mayotte est plus volatil que celui de la France entière, en raison de la dépendance de l'île vis-à-vis de l'extérieur, des coûts élevés d'acheminement et de l'évolution des cours mondiaux des matières premières et des hydrocarbures.

Toutefois, depuis le milieu de l'année 2013, on observe un ralentissement de la hausse des prix et une convergence vers l'évolution de l'IPC de la France entière. En 2015, tout comme en France hexagonale, les prix sont stables en moyenne à Mayotte. La variation des prix des services contribue le plus à l'évolution de l'IPC en 2015.

Indice général des prix à la consommation (glissement annuel)



Source : INSEE

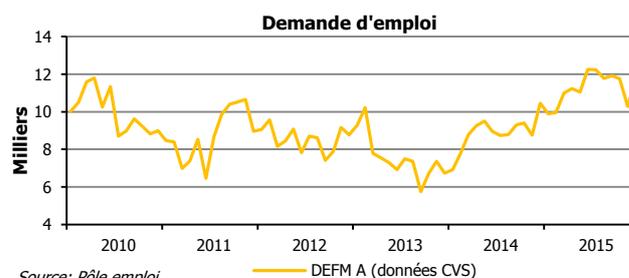
## Un marché du travail marqué par une transition vers une économie de services

L'emploi est marqué par la mutation de l'île vers une économie de services. Le secteur tertiaire, dont les emplois progressent plus rapidement que ceux du secteur secondaire, est le premier employeur de l'île (80,0 % des offres d'emploi en 2015), avec une part dominante des administrations publiques (53,5 % de l'emploi total, 43,1 % des offres d'emploi). Le secteur primaire a perdu 1 587 emplois entre 2007 et 2012 (-79,3 %), certainement en lien avec la part croissante de l'emploi informel dans le secteur. Le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT), calculé par l'INSEE, connaît une franche augmentation au cours des dernières années. En 2015, il se situe à 23,6 % de la population active (+3,9 points par rapport à 2014). Toutefois, selon l'INSEE, cette forte hausse est à nuancer dans la mesure où elle est « artificielle », car liée en partie à la formalisation progressive de la demande d'emploi : comme en témoigne l'augmentation régulière du nombre de demandeurs d'emploi (+12,9 % en 2015), de plus en plus de Mahorais s'inscrivent à Pôle emploi et effectuent des démarches de recherche d'emploi. De ce fait, le « halo » autour du chômage<sup>1</sup>, particulièrement élevé à Mayotte (deux fois plus élevé que le nombre de chômeurs déclarés) diminue, passant de 28 000 personnes en 2014 à 25 000 en 2015.

Emploi	2007	2012	Évol. 12/07 <sup>(1)</sup>
<b>Emploi total</b>	<b>37 910</b>	<b>33 000</b>	<b>-2,7 %</b>
<b>Emploi non salarié</b>	<b>12 889</b>	<b>3 300</b>	<b>-23,9 %</b>
<b>Emploi salarié</b>	<b>25 021</b>	<b>29 700</b>	<b>3,5 %</b>
Agriculture	2 002	415	-27,0 %
Industrie	1 251	1 484	3,5 %
BTP	2 002	3 056	8,8 %
Commerce	3 002	3 145	0,9 %
Services marchands	3 753	5 697	8,7 %
Services non marchands	9 007	15 903	12,0 %
Activité liée aux petits boulots	4 003	-	-

(1) Évolution en moyenne par an

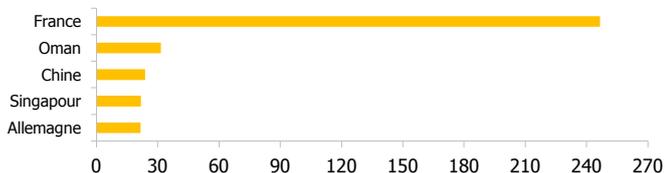
Source : Insee



## Une balance commerciale structurellement déficitaire

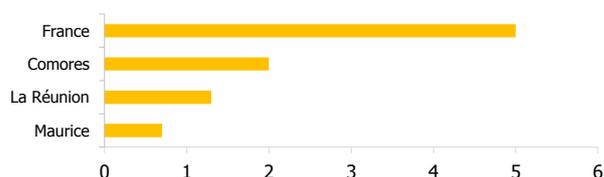
Les échanges commerciaux se caractérisent par une très forte prédominance des importations. Le déficit structurel de la balance commerciale se creuse d'année en année. Cette tendance s'explique par la hausse continue des importations liée à la croissance démographique, à l'augmentation du niveau de vie qui se traduit par une progression des taux d'équipement des ménages, et par le faible niveau des exportations. Ces dernières, dont l'évolution est irrégulière, correspondent essentiellement à des réexportations et ne couvrent que 2,4 % des importations en 2015. La France métropolitaine est le principal partenaire commercial tant pour les importations (48,8 %) que pour les exportations (41,7 %).

Les principaux fournisseurs en 2015 (en millions d'euros)



Source : Direction régionale des douanes, calculs IEDOM

Les principaux clients en 2015 (en millions d'euros)



Source : Direction régionale des douanes, calculs IEDOM

Importations en valeur (en milliers d'euros)	2015
Autres produits industriels	164 280
Biens d'équipement	84 274
Matériels de transport	55 644
Produits agricoles, de la pêche et de l'aquaculture	5 868
Produits de l'édition et de la communication	3 330
Produits des industries agroalimentaires	124 386
Produits pétroliers raffinés et coke	67 579
Autres	309
<b>Total</b>	<b>505 670</b>

Source : Direction régionale des douanes, calculs IEDOM

Exportations en valeur (en milliers d'euros)	2015
Autres produits industriels	7 323
Biens d'équipement	1 685
Matériels de transport	1 122
Produits agricoles, de la pêche et de l'aquaculture	169
Produits des industries agroalimentaires	1 328
Hydrocarbures naturels	496
Autres	78
<b>Total</b>	<b>12 202</b>

Source : Direction régionale des douanes, calculs IEDOM

## LES PRINCIPAUX SECTEURS D'ACTIVITÉ

Principaux indicateurs sectoriels	2015	2015/2005 <sup>(1)</sup>
Importations de ciment (tonnes)	99 012	2,9 %
Nombre de demandes de permis de construire	826	3,3 %
Trafic passager à l'aéroport de Dzaoudzi	303 197	5,6 %
Trafic passager au port de Mayotte	768	-17,7 %
Nombre d'établissements (Parc hôtelier) <sup>(2)</sup>	59	5,1 %
Nombres de lits <sup>(2)</sup>	958	2,8 %

(1) Taux de croissance annuel moyen (TCAM)

(2) Donnée 2013; TCAM 2013/2003

Sources : Comité du tourisme, service des douanes, aéroport de Mayotte, DEAL, direction du port

L'économie mahoraise est en grande partie structurée autour de très petites unités (9 entreprises actives sur dix ont moins de 5 salariés), qui exercent principalement dans les secteurs du commerce et des services marchands (78,5 % du total des entreprises). L'activité industrielle et de production y tient ainsi une importance mineure. On estime à seulement 500 le nombre de « grandes entreprises » (i.e. celles dont le chiffre d'affaires annuel est supérieur à 150 000 euros) sur un tissu composé d'environ 10 500 entreprises actives en 2015.

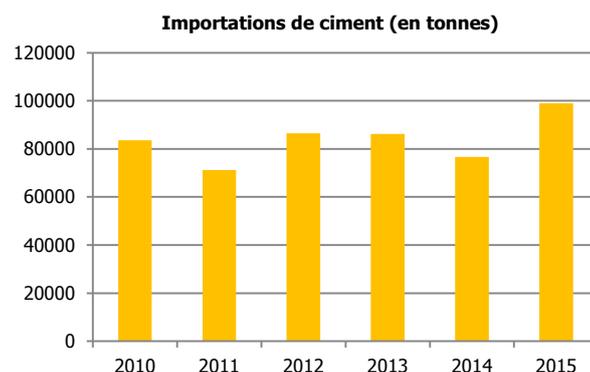
1 Le BIT a fourni une définition stricte du chômage, mais qui ne prend pas en compte le fait que certaines personnes souhaitent travailler mais sont « classées » comme inactives, soit parce qu'elles ne sont pas disponibles rapidement pour travailler (deux semaines), soit parce qu'elles ne recherchent pas activement un emploi. Ces personnes forment ce que l'INSEE appelle un « halo » autour du chômage.

## Le BTP, un secteur stratégique en repli

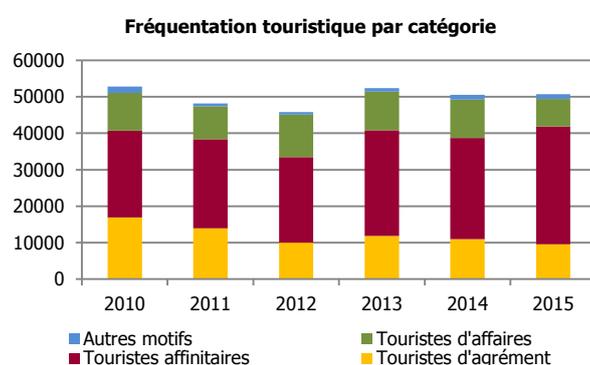
Le secteur du BTP a été un des moteurs de l'économie mahoraise au cours des dix dernières années, avec une activité portée tant par la commande publique (besoins importants en infrastructures) que privée (croissance démographique et hausse des revenus). Le secteur employait 10,3 % des effectifs salariés déclarés en 2012. Depuis 2008, l'activité du BTP s'est sensiblement dégradée sous l'effet du ralentissement de la construction de logements et du retard (voire de l'absence) de démarrage de gros chantiers. Avec un niveau très bas de carnets de commandes, une lenteur dans l'exécution de la commande publique et l'allongement généralisé des délais de paiement, notamment des collectivités locales, de nombreuses entreprises ont dû réduire leur effectif ou fermer. La situation en 2015 est affectée par le manque de visibilité des chefs d'entreprise sur l'évolution de la commande publique, qui a une incidence directe sur leurs carnets de commandes. Les professionnels du secteur restent dans l'attente d'une relance significative de la commande publique, seul levier susceptible d'amplifier leur volume d'affaires.

## Le tourisme, un potentiel à concrétiser

En 2015, le secteur du tourisme regroupe près de 7,1 % des entreprises actives de Mayotte, mais concentre à peine 2,0 % des effectifs salariés et 2,8 % des offres d'emploi enregistrées par Pôle emploi. Malgré le potentiel touristique naturel et culturel de l'île, le tourisme y demeure modeste. Ce secteur pâtit en effet de la faiblesse tant qualitative que quantitative des infrastructures d'accueil et d'un manque de qualifications de la main-d'œuvre. Le coût élevé du transport aérien et la promotion encore récente de la destination représentent également des facteurs limitants. Pourtant, le tourisme constitue pour Mayotte l'un des secteurs d'activité présentant un potentiel modeste mais réel de création de valeur ajoutée et d'emplois. Un Schéma directeur d'aménagement touristique pour Mayotte a été mis au point en 2006 et vise l'accueil de 120 000 à 150 000 visiteurs par an à l'horizon 2020. En 2015, la fréquentation touristique atteint seulement 50 700 touristes (après 50 500 en 2014, soit +0,4 %).



Source : Direction régionale des douanes, calculs IEDOM



Source : Insee

## LE FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE

Sept établissements bancaires sont installés localement : trois banques commerciales (la Banque française commerciale Océan Indien, la Banque de La Réunion et la Banque Postale), deux banques mutualistes (BRED-BP et CRCAMR) ainsi que BPI Financement et l'AFD. D'autres établissements interviennent toutefois directement depuis La Réunion ou la France métropolitaine sans pour autant disposer d'implantation locale.

Dans la continuité de l'année 2014, l'activité de financement est restée vigoureuse en 2015. Cette croissance régulière et continue est principalement due à la très bonne orientation des crédits aux ménages, en particulier des crédits à la consommation (+12,4 %). Au niveau global, la croissance de l'encours sain de crédit observée sur les dernières années se poursuit en 2015 (+3,4 %), restant cependant inférieure à celle des années 2012-2013, respectivement +10,3 % et +6,5 %. À l'instar de l'année 2014, le volume des crédits à l'habitat des ménages poursuit sa hausse (+10,1 % après +7,8 % en 2014), une progression qui se concentre essentiellement sur le deuxième semestre de l'année (+6,7 %).

Contrairement à l'année 2014, l'évolution des crédits accordés aux entreprises est contrastée, avec d'une part, une contraction des crédits d'investissement (-2,2 %) et, d'autre part, un dynamisme des crédits immobiliers accordés à ces dernières (+8,6 %). Les crédits d'exploitations repartent, quant à eux, à la hausse (+21,8 %) suite à une augmentation des crédits de trésorerie.

Enfin, le taux de créances douteuses des établissements de crédits, installés ou non localement, augmente légèrement à 5,9 % (+0,5 point) après avoir fortement diminué en 2014 (5,4 %).

Principaux indicateurs financiers	2005	2015	Principaux indicateurs financiers (en millions d'euros)	2005	2015
Nombre de guichets bancaires	10	35	Ensemble des actifs financiers détenus <sup>1</sup>	272,6	501,4
Nombre de distributeurs et guichets automatiques	34	65	<i>Dont entreprises</i>	70,2	164,6
<i>Nombre de comptes ordinaires créditeurs</i>	41 688	60 580	<i>Dont ménages</i>	133,8	277,4
<i>Nombre de comptes d'épargne à régime spécial</i>	32 155	85 589	Encours de crédit sains des agents économiques <sup>1</sup>	352,8	893,0
<i>Nombre de comptes créditeurs à terme</i>	418	598	<i>Dont entreprises</i>	142,2	363,4
Nombre total de comptes	74 342	146 767	<i>Dont ménages</i>	119,14	318,4
Taux de bancarisation	42,2 %	63,7 %	<i>Dont collectivités locales</i>	85,9	148,7
Nombre de dossiers de surendettement	0	9	Taux de créances douteuses <sup>1,2</sup>	10,7 %	5,9 %

Source : IEDOM

<sup>1</sup> Après de l'ensemble des établissements de crédit (installés ou non localement)

<sup>2</sup> Créances douteuses/ensemble des concours

**NB : Les données utilisées dans cette note sont arrêtées au 31 décembre 2015 sauf indication contraire**

Toutes les publications de l'IEDOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site [www.iedom.fr](http://www.iedom.fr)

Directeur de la publication : H. GONSARD – Responsable de rédaction : Y. MAYET

Éditeur et imprimeur : IEDOM

Achévé d'imprimer : août 2016 – Dépôt légal : août 2016 – ISSN 1952-9619